



PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES

2 ERH

PUBLIC

Tous les publics sont les bienvenus

Salarié tous secteurs d'activités
Demandeur d'emploi
Fonctionnaires
Commerçants

Artisans,
Profession libérale
Chef d'entreprise
Particuliers

LES OBJECTIFS

- Prendre le temps pour se poser les bonnes questions sur son parcours.
- Mieux se connaître.
- Développer sa confiance en soi.
- Redonner du sens à votre parcours professionnel.
- Prendre du recul par rapport à une situation difficile.
- Savoir vers quoi aller.
- Se préparer au changement.
- Passer de la réflexion à l'action.
- Se sentir soutenu, avoir un regard objectif et bienveillant dans la confidentialité.

Un bilan de compétences peut permettre de :

Faire le point sur son parcours professionnel et personnel.
Se positionner dans son environnement professionnel et sur le marché de l'emploi.
Evaluer votre potentiel d'évolution.
Mettre en valeur vos savoirs, savoir-faire et savoir-être.
Changer de poste ou de métier
Identifier une formation adaptée à votre projet.
Définir une mobilité interne, externe.
Définir un projet de reconversion.
Se repositionner sur son poste.
Valider un projet entrepreneurial.
Repérer vos points forts et zones de fragilité.
Se préparer à des entretiens.

Le centre de bilan de compétences 2ERH

Les méthodes mobilisées : nous proposons une prestation individuelle, organisée sous forme d'entretiens personnalisés non directifs, au moyen d'une écoute qualitative, d'un rythme adapté au bénéficiaire ; elle est structurée en 4 phases :

1 Phase d'engagement :

- Présentation de la démarche de bilan de compétences, Analyse de votre situation personnelle et professionnelle actuelle. Définition de vos besoins et confirmation de votre engagement.
- Construction des objectifs et proposition d'une méthodologie appropriée.

2. Phase d'émergence :

- Identification de votre parcours et de vos compétences professionnelles et extra professionnelles développées.

- Analyse de vos aptitudes, centres d'intérêts, valeurs et profils de personnalité professionnelle.
- Exploration de l'environnement socioéconomique, marché du travail et des orientations envisagées. Détermination de pistes d'évolution au regard des compétences, motivations, contraintes, facilitation de rencontres professionnelles auprès de professionnels corrélés avec votre projet, entreprises, partenaires, organismes de formation du territoire

3 Phase de mise en perspectives

- Appui sur les résultats de la phase d'investigation. Valorisation de vos facteurs clés de réussite dans un nouveau projet professionnel.
- Validation des stratégies professionnelles adéquates.
- Construction d'un plan d'action.
- Rédaction d'un document de synthèse et validation pour le bénéficiaire.

4 Suivi personnalisé dans les 6 mois suivant la fin du parcours, pour faire le point sur l'avancement de votre projet. Notre équipe est à votre disposition et en soutien durant la mise en place du plan d'actions.

Accès aux personnes en situation de Handicap

Vous êtes porteur d'un handicap ? Nous avons mis en place des facilités pour votre accès. Nous examinerons ensemble les modalités nécessaires à votre accueil spécifiques si nécessaire.

La durée

24 heures étalées sur une période pouvant aller de 10 à 12 semaines, réparties en 20 heures en face à face ou en distanciel synchrone et 4 heures pour la rédaction d'une synthèse personnalisée remise à l'issue du bilan exclusivement au bénéficiaire.

Le démarrage se fait, après acceptation du devis, par les différentes parties sous 8 jours.

Tarif : nous consulter, coût en fonction du statut du bénéficiaire, exonéré T.V.A. Possibilité de financement par votre Compte Personnel de formation, plan de développement des compétences, Financement Pôle emploi, financement personnel.... Toute demande est validée par un devis personnalisé, sur le Site du CPF ou de Pole emploi

. <https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Contact : Marie-Laure FERRIER
Tel : 05.55.79.40.55
mail : info@expression.fr